

Ecrit par le 23 juillet 2024

Cavaillon : une nouvelle adresse pour l'accueil client du service de l'eau SUEZ

L'accueil client du service d'eau qui se trouve dans la commune de Cavaillon se trouve désormais 162 avenue de Provence, dans les locaux d'exploitation de SUEZ. Vous pouvez donc vous y rendre avec ou sans rendez-vous.

Vous avez une question concernant votre contrat ou votre facture d'eau ? [Le service de l'eau SUEZ](#) a installé un nouvel accueil client dans la commune de Cavaillon, au 162 avenue de Provence qui permettra de répondre à toutes vos questions en direct avec des conseillers formés. Plusieurs places de stationnement sont à disposition devant le bâtiment.

Les usagers pourront s'y rendre sans rendez-vous tout au long de l'année les lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Si vous souhaitez gagner du temps et prendre un rendez-vous en amont, ils seront effectifs tous les mardi et vendredi. Pour cela, il faudra appeler le 09.77.408.408, cette ligne est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Un lieu d'information et de services

L'accueil client de Cavaillon permet aux usagers de rencontrer un chargé de clientèle SUEZ, qui les aiguillera sur leur situation et leur fourniront des conseils et renseignements relatifs au service de l'eau potable. Ils peuvent ainsi demander l'ouverture ou la résiliation d'un abonnement, obtenir de l'information sur la facture et son règlement, formaliser une demande d'échéancier ou de mensualisation, ou encore présenter une demande de devis pour effectuer un branchement neuf.

C'est également un espace où les usagers peuvent avoir des informations sur la qualité de l'eau, les aides disponibles pour les aider à limiter le poids des charges liées à l'eau dans leur budget ou encore sur les bons gestes pour réaliser des économies d'eau et ainsi préserver la ressource.

Quelques chiffres sur le service de l'eau sur le territoire Durance-Ventoux

- 28 communes
- 101 900 habitants >>> 122 000 habitants pendant le pic saisonnier
- 54 700 abonnés
- 5 zones de captage
- 4 stations de pompage et 1 station de secours

Ecrit par le 23 juillet 2024

-1 626 km de canalisations

-55 réservoirs

-11 000 000 millions de m³ d'eau produits chaque année

Le Grand Avignon remet des chèques pour alléger votre facture d'eau



Le Grand Avignon offre un coup de pouce au pouvoir d'achat de ses habitants avec les « chèques eau » qui permettent aux personnes en difficulté financière d'alléger leur facture d'eau. « Les enveloppes ont été doublées depuis 2020. Il faut donc en faire bénéficier un maximum d'usagers », explique Patrick Sandevor, vice-président du Grand Avignon délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Cette année, deux nouveautés viennent s'ajouter à ce dispositif. Désormais, plusieurs aides peuvent être accordées par an, à l'appréciation des Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes du Grand Avignon. Maintenant, l'utilisateur mensualisé peut également bénéficier de l'aide.

Pour bénéficier d'un chèque, il faut :

- Être abonné à titre particulier et titulaire d'un contrat actif pour une résidence principale.
- Avoir une consommation d'eau « adaptée à la composition du foyer », sur la base d'une consommation raisonnée, c'est à dire 40 m³ par an et par personne présente dans le foyer.
- L'utilisateur doit s'acquitter d'au minimum 10% de sa facture pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Pour faire la demande de cette aide, l'utilisateur doit se rendre au CCAS ou dans la mairie de sa commune avec une facture d'eau recto/verso à son nom, un justificatif d'identité et le livret de famille ou un justificatif de la validité du séjour pour les étrangers, des justificatifs de ressources tels qu'une allocation chômage, des prestations CAF, des indemnités, etc. Le CCAS s'occupe ensuite de toutes les démarches auprès de la société Eau Grand Avignon et la régularisation se fera automatiquement sur le compte de l'utilisateur.

V.A.